

## Définition de la poésie

**Auteur : Foucault, Michel**

## Présentation de la fiche

Coteb043\_f0706

SourceBoite\_043-40-chem | Analyse littéraire.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

## Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 12/01/2021 Dernière modification le 04/05/2021

---

## Définition de la poésie

706

"La poésie est le discours de laquelle le locuteur recherche en lui-même certains patterns + définis de rythme, quelque soit la logique du discours."

mais tout possible qu'il voudrait mieux définir la poésie : "un discours de lequel il y a le + possible d'associations secondaires de formes qui représentent les morphèmes, et moyen de renforcer le sens littéral inhérent du mot."

Ch.F. Hockett.

A course in modern linguistics

1962. p 559.



15-10-21